



# Bulletin municipal n°25

## Fontenailles

### L'édito du Maire

JANVIER — FÉVRIER 2017

Fontenaillaises, Fontenaillais,

Au rythme des saisons, le temps est venu de retourner le sablier pour donner le départ à une nouvelle année. C'est aussi le moment de dresser le bilan des douze mois traversés.

A mi-mandat, un certain nombre de projets sont en phase d'étude, d'autres sur les rails depuis plus d'un an et ceux annoncés sont finalisés.

**En phase d'étude :** une réflexion sur l'aménagement et la réfection des voiries, adaptation du cimetière aux nouvelles demandes liées à l'évolution de notre société.

#### **En cours :**

- Les appels d'offres pour **la station d'épuration** sont lancés. La remise des offres est prévue pour le 16 janvier. La commission pour l'obtention de subventions suivra en avril. Les travaux devraient commencer en mai 2017. Concernant **le raccordement des habitations du hameau du Jarrier** à la station d'épuration de Saint Ouen en Brie, une convention est en cours d'élaboration avec la municipalité voisine.

- L'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme débutera en janvier.

#### **Projets finalisés :**

- **La réfection de la rue de Pars avec aménagement d'un trottoir dédié aux piétons.**

- **La création d'une aire de retournement chemin du Frêne** permettant la manœuvre des véhicules de ramassages des ordures ménagères.

- **La création du terrain multi-activités** ainsi que la réfection de la piste de course :

Ce projet qui ne faisait pas l'unanimité des élus et des habitants rapport à son coût vis-à-vis d'autres priorités, a malgré tout vu le jour. Le montant hors taxe de l'ouvrage est de 45 985€. Les subventions obtenues sont de : 18 402€ du département, 14 500€ de la réserve parlementaire du Sénateur Maire Michel Billout, 2 000€ de la communauté de communes, 3 000€ de la Mutuelle Sociale Agricole, 2 000€ d'Annjema (Bois Boudran), 3 000€ de la société Boréalys, 1 500€ d'Enedis et 1 000€ de Vermilion soit 45 402€. **Il reste à la charge de la municipalité 583€.** Il aurait été dommage de priver la jeunesse de Fontenailles d'un tel équipement ! Il est à souligner que ce projet a obtenu ces divers soutiens financiers car l'objectif visé était avant tout, la sécurité de nos jeunes. La rénovation de la piste a été réalisée gracieusement par les sociétés HTP Est et Véolia.

- **Le monument aux morts** a été nettoyé, restauré, les gravures refaites et les noms des soldats manquant ajoutés.

Ce bilan est dressé dans le cadre des projets annoncés début 2016. Je ne citerai pas les travaux relatés dans les différents bulletins.

#### **Je tiens à souligner :**

- L'écoute qui vous est accordée par nos secrétaires et leur réactivité à traiter vos différentes demandes :

Mairie de Fontenailles

63 rue de Maurice Wanlin

77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17

01 64 08 43 42

Astreinte : 06 08 05 01 47

Sites

mairiefontenailles.fr

 : Habitant Fontenaillais

Horaires mairie et agence postale

Lundi—mercredi—vendredi :

De 15h30 à 17h30

Mardi—jeudi—samedi :

De 9h00 à 11h00

Agence Postale

01 60 52 66 35

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

RAM

Voir calendrier p 3

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

- La disponibilité, la gentillesse, l'efficacité des agents du périscolaire qui accueillent les enfants et font preuve de bienveillance. Régulièrement les fonctionnements des services de restauration et de garderie sont repensés ou ajustés proposant ainsi des activités jeux de société ou de travaux manuels en fin de journée.

- Le courage de nos agents techniques qui font face à leurs tâches de plus en plus nombreuses en raison des lotissements repris par la commune et les nouvelles directives environnementales.

**Les moments festifs et culturels** ont été plus nombreux. En effet, les réflexions et le travail mené conjointement entre élus et les associations du village apportent un réel dynamisme. Cette coopération permet de proposer une palette d'animations culturelles pour tous les publics.

**La bibliothèque** tenue par Mesdames Charlet, Cuff et Stenvot est dotée régulièrement de nouveaux ouvrages prêtés par la médiathèque de Seine-et-Marne. N'hésitez pas à les solliciter.

Enfin, cette fin d'année voit les rideaux du bar et du restaurant « La Forge » levés. Ce commerce revitalise et redonne air de fête à notre village.

**Il me reste, au nom de toute l'équipe municipale que je représente, à vous souhaiter nos meilleurs vœux pour 2017 ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.**

**Que cette nouvelle année soit pleine de joies et de réussites, tant sur le plan personnel et familial que professionnel.**

Ghislaine Harscoët

## **Le compte rendu des conseils municipaux du 7 novembre et 12 décembre 2016**

### **Le lundi 7 novembre**

**Nous vous proposons un résumé de ce conseil. Le compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.**

#### **1) Délibération concernant le réseau d'éclairage public sur la RD408, la rue de Melun et la rue de Montereau :**

Les travaux sur la RD408 et la route de Melun prévus pour l'année 2017, rentrent dans le cadre de sécurisation de la circulation des piétons.

C'est pourquoi il est prévu l'installation de 17 points lumineux entre la sortie d'agglomération et la rue de l'Orme sur la RD408. Le coût est de 53 970 € HT soit 67 764 € TTC.

Ces travaux sont subventionnés par le SDESM à la hauteur de 30 009 € HT.

L'ajout d'un point lumineux route de Montereau répond à la nécessité d'éclairer le nouvel arrêt de car à la sortie de Glatigny lorsque le car vient de la Chapelle Rablais. Le coût est de 1740 € HT soit 2 088 € TTC subventionné également par le SDESM à hauteur de 50 % soit 870 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité approuve le programme de travaux et les modalités financières.

#### **2) Délibération concernant la demande de DETR pour les travaux d'aménagement du cimetière :**

Madame le Maire informe le Conseil que des travaux vont être effectués au cimetière en 2017. En effet, la commune est face à de nouvelles demandes des habitants concernant l'achat de columbarium ou de disperser les cendres d'un défunt dans un jardin des souvenirs.

Notre commune se doit de répondre à ce besoin de leur vivant ou de respecter la volonté du défunt. C'est aussi prendre en compte des préoccupations écologiques, philosophiques et religieuses.

Le montant des travaux s'élève à 5 545 € HT soit 6 654 € TTC.

Madame le Maire propose de solliciter une aide financière de l'état au titre de la DETR de 35% soit un montant de 1940.75€.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité sollicite une aide financière de l'état au titre de la DETR de 1940.75 € et autorise Madame le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à cette fin.

## Informations diverses :

### La fiscalité professionnelle unique :

L'article 1379-0 bis de code général des impôts autorise les communautés de communes à passer en fiscalité professionnelle unique. Le principe est le transfert des communes vers la CCBN de la fiscalité professionnelle. Ce qui sera transféré fera l'objet d'une compensation, de la part de la CCBN vers les communes. Aujourd'hui il n'y a donc pas d'impact pour notre commune. Pour la CCBN, la dotation d'intercommunalité passerait de 201 000 € à 499 000 €, voire plus si certaines compétences sont transférées.

**Travaux voirie :** Le cabinet Degouy a été retenu pour nous assister au niveau des travaux de voirie jusqu'en 2019 pour un montant de 15 000€.

**PLU :** L'enquête publique du PLU est prévue mi-janvier.

**Décharge sauvage :** Pour avoir déposé des déchets verts sur un chemin, un habitant d'une commune voisine a été condamné.

---

## Lundi 12 décembre

1) **Délibération concernant la composition de l'organe délibérant** de la communauté de communes de la Brie Nangissienne suite à l'extension de son périmètre.

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré à 10 voix pour et une contre donne un avis favorable** à la composition de l'organe délibérant pour l'extension de la Communauté de communes de la Brie Nangissienne aux communes d'Aubepierre Ozouer le Repos, Bréau, La Chapelle Gauthier, Mormant et Verneuil l'Etang.

2) **Délibération concernant le tarif de la redevance d'occupation des sols.** Madame le Maire rappelle que l'occupation de la place du domaine public donne lieu à la perception d'un droit de place dans les conditions fixées par l'article L2224-18 du CGCT.

Madame le Maire propose : Pour le camion de pizzas : 30€, Pour les légumes de Laura : 10€, pour le camion d'outillage : 300€  
Le Conseil municipal accepte à l'**UNANIMITE** la proposition de Madame le Maire.

## Informations diverses :

1. **Travaux de la station d'épuration :** Clôture des appels d'offres le 16/01/2017.—Début des travaux : mai 2017.—Le raccordement des habitants du Jarrier fait l'objet d'une étude.

2. **Travaux rue du Commandant Chesnot :** Un premier devis vient d'arriver en mairie, il est d'un montant de 114 000€ pour tout le bas de la route et 192 000€ pour le haut. Madame le Maire rappelle qu'il n'y a jamais eu de travaux effectués dans cette rue, il s'agissait de travaux d'assainissement et non de voirie.

## ETAT CIVIL

### *Décès*

Lionel GORGIBUS est décédé le 20 septembre.

Daniel SEVESTRE est décédé le 24 novembre.

Renée LUCCHINI est décédée le 25 décembre.

### *Mariage*

Alice VOILLARD et Mickaël FONCE se sont unis le 26 novembre.

## Carte Nationale d'Identité

A compter de mars 2017, **il ne sera plus possible** à un habitant de déposer une demande de carte nationale d'identité dans sa commune si cette dernière n'est pas munie du matériel nécessaire.

**Les demandes devront obligatoirement être faites dans une mairie équipée du matériel permettant de recueillir les empreintes digitales et de le numériser.**

L'objectif est d'aligner la procédure sur elle mise en place pour les passeports biométriques afin de gagner en sécurité.

## Le calendrier du RAM

Les vendredis 6, le 20 et le 27 janvier

Les vendredis 3 et 24 février

## LES NOUVELLES DE LA COMMUNE

### Le collège de secteur pour notre commune, reste celui de Nangis pour la rentrée scolaire 2017

Lors de la réunion de la Commission Départementale de l'Éducation Nationale qui s'est tenue le mardi 6 décembre, l'ajournement de la nouvelle sectorisation des collèges a été prononcé. La réflexion est prolongée d'un an.

La délibération prise en conseil municipal et les nombreuses pétitions signées par les habitants ont permis de défendre notre position concernant notre volonté de garder une cohérence pédagogique au niveau du Regroupement Pédagogique de Villefermoy et du territoire avec la

communauté de communes de la Brie Nangissienne, de maintenir un temps de transport raisonnable pour nos collégiens et leur autonomie avec la ligne 47.

### Entretien de l'église

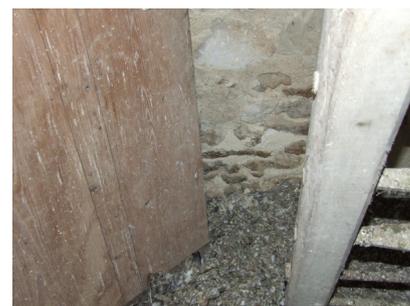
C'est par une belle journée ensoleillée du mois d'août, que Monsieur Braud et moi-même avons nettoyé et débouché les gouttières, profitant ainsi de la location de la nacelle pour couper les arbres sur le clocher, nettoyer et désherber le toit. Pour finir, nous avons retiré les clous, les fils électriques et les fils de fer qui se trouvaient sur les murs de l'église.

A la fin du mois d'octobre, Mr Cassar et moi-même, vêtus d'équipements appropriés, nous avons commencé le nettoyage du clocher en ramassant les carcasses de pigeons, leurs fientes ainsi que les objets abîmés ou cassés, laissés à l'abandon dans le clocher. Après avoir rempli une trentaine de sacs de déchets et enlevé les restes de prie-Dieu, tabourets, vitraux, objets en bois..., nous avons, début novembre, aidés de Mr Braud et des agents techniques, évacué et fini de nettoyer l'église. Nous en avons profité pour obstruer les vitraux cassés (accès préférés des pigeons).

Par la suite, il y aura certainement d'autres opérations de ce type mais les dates ne sont pas encore programmées car il reste un peu de travail à accomplir dans le clocher et dans l'église.



Les déchets récupérés



Le village, vu du clocher.

### CAMPAGNE de dératisation

Le jeudi 5 janvier, un dépôt de produits pour la lutte contre les Rats et les SOURIS est mis gratuitement à la disposition des habitants en Mairie.



## LES COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE

Après l'hommage rendu au Monument aux Morts, la population s'est rendue au cimetière où les enfants ont lu deux lettres de Poilus, entonnés en chœur la Marseillaise et fleuri les tombes des Anciens Soldats.



A la demande des jeunes, 2 soirées ont été organisées à l'occasion d'Halloween afin de satisfaire tous les âges.

Le vendredi 28 octobre, nous avons accueilli 25 jeunes entre 10 et 17 ans autour d'un repas partagé, de défis dans le parc ...et pour finir par la projection d'un film d'horreur sur grand écran !



Le lundi 31 octobre, 90 personnes étaient au rendez-vous afin d'assister à une représentation de bâton de feu par l'association Joute au bâton breton en dégustant une soupe aux potirons A suivi une balade dans les rues de Fontenailles à la recherche de bonbons.



Nous tenons à remercier les animateurs de Nangilude pour leur participation et leur dynamisme des lors de cette soirée. Merci à Eva , Leona , Maely et Melissa pour la décoration, les habitants qui attendaient nos enfants ainsi qu'à Monsieur Trigo pour nous avoir offert les citrouilles. Elles ont servi autant à la dégustation qu'à la décoration.



## Téléthon 2016



Cette année, les actions des associations ASCLoF, Familles Rurales, Le Lien de Fontenailles en partenariat avec le club de football de la Chapelle Rablais et les Sakawoulés de Nangis ont permis de recueillir 1 365 euros.

Merci à tous!



## RECENSEMENT de la POPULATION de FONTENAILLES

**Le recensement de la population de Fontenailles aura lieu du 19 janvier au 18 février**

Les agents recenseurs qui contacteront tous les foyers du village sont agréés par la Préfecture et porteurs d'une carte d'accréditation

Les deux agents recenseurs accrédités par la commune sont :



Madame Hélène CUFF



Madame Marie Christine CHARLET

**NOUS VOUS DEMANDONS DE LEUR RÉSERVER LE MEILLEUR ACCUEIL LORS DE LEUR PASSAGE.**



**Carnaval des écoles le samedi 22 avril**

**Terre à disposition des habitants de Fontenailles, près de l'aire de retournement du chemin du Frêne.**

### **Le CCAS vous informe ...**

#### **Les dangers du monoxyde de carbone**

Le monoxyde de carbone est **un gaz dangereux qui peut tuer.**

**Attention !** Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche, **si vous avez mal à ma tête, envie de vomir ou si vous vous sentez mal**, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous.

En cas de doute, **ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous, appelez les secours : 18 (Pompiers), 15 (SAMU), 114 (Personne sourdes et malentendantes).**



## Sortie spectacle pour les aînés : deuxième édition

Jeudi 24 novembre, le CCAS a organisé une sortie à Dammarie les Lys à l'espace Pierre Bachelet : « Il était une fois l'opérette ». Les participants étaient ravis d'assister à ce spectacle chanté et dansé. Ils ont ainsi entendu les airs des grands compositeurs tels qu'Offenbach, Lopez, Lehar, Scotto, Strauss qui ont bercé leur enfance. Cette sortie était organisée conjointement avec le centre social de Nangis Lude qui a assuré le transport. Durant le trajet du retour, ils ont donné leurs impressions ; tous étaient enchantés de s'être inscrits et étaient unanimes sur l'excellente qualité de ce

spectacle. Cette sortie organisée l'après-midi et à proximité a été plébiscitée.



## DECOUVRIR LE TUINA A FONTENAILLES 100% DÉTENTE, SÉRÉNITÉ, VITALITÉ

Le Tuina est une technique manuelle traditionnelle chinoise qui active la circulation sanguine et énergétique, permettant de relâcher profondément les tensions physiques et mentales, de soulager les maux du quotidien (maux de dos, fatigue, stress, sommeil perturbé, sensation de blocage, tensions) mais aussi d'entretenir sa vitalité.

Tarifs et informations sur : [letempsdutuina.com](http://letempsdutuina.com)

N'hésitez pas à me contacter Nadège COLACIURI : 06 70 55 77 08 [letempsdutuina@gmail.com](mailto:letempsdutuina@gmail.com)

## De nouvelles victoires pour Kahina cet automne

Dès la rentrée, Kahina a remporté une première victoire à Savigny lès Beaune, 2km en 6 minutes et 38 secondes, en présence de sa marraine sportive, Muriel Hurtis, venue l'encourager.



Ensuite elle a remporté le cross des collèges à Nangis

Après un stage au Portugal, Kahina a remporté le cross de Brie Comte Robert .



## Concours Départemental de Seine et Marne de tir à l'arc

Cette année, Fontenailles a accueilli le concours départemental de Tic à l'arc avec le club de Nangis comme support.

C'est plus de 100 archers qui ont participé. mental.  
A l'occasion ce concours, deux Fontenillais ont participé, Kilian Tirabi (victorieux dans sa catégorie) et Frédéric Pellouin.



# Le Coin des associations



**Samedi 21 janvier 2017** : Assemblée Générale du **Lien de Fontenailles** à la salle des Loisirs à 18h30. Tous les adhérents ainsi que toutes les personnes intéressées pour intégrer l'association ou porter un projet sont les bienvenues.

**Samedi 11 et dimanche 12 février 2017** : Exposition de Peintures et sculptures à la salle des Loisirs de Fontenailles de 10h à 18h. Entrée gratuite.

Venez admirer les œuvres de plus de 20 artistes peintres et sculpteurs.

Avec comme invitée d'honneur **Marie DELAUNE**, artiste peintre, lauréate du 1<sup>er</sup> salon (tableau ci-contre).



**Samedi 11 mars 2017** : Fête de la St Patrick à la salle des Loisirs de Fontenailles.

Ambiance PUB Irlandais, avec la présence de groupes de musique celtique et de danseurs.



## "Les Étoiles ont brillé !"

Dimanche 13 novembre, les majorettes Étoiles de Fontenailles ont participé au championnat solo de France pour la seconde fois. Elles en sont revenues plus brillantes que jamais : une des étoiles est devenue CHAMPIONNE DE FRANCE dans la catégorie espoir. La petite, âgée de 7 ans, a su accomplir une chorégraphie qui a recueilli de nombreux applaudissements !

Quant aux 4 autres majorettes, leur monitrice est très fière de leurs progrès, de leur joie de vivre et de les avoir vu heureuses à la sortie du terrain. De belles chorégraphies, un esprit d'équipe plus que renforcé, cette première place en national ne présage que de

bonnes choses pour la suite. Bravo à elles !"

"Les étoiles de Fontenailles, les majorettes, les parents et le bureau souhaitent de bonnes fêtes à toute la municipalité, ainsi qu'aux Fontenailloises et Fontenaillois".



L'association Familles rurales a organisé une soirée couscous où se sont retrouvées une soixantaine de personnes, dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

Tout au long de la soirée, des danseuses orientales ont fait une démonstration raffinée de leur art.



Début novembre, la bourse aux jouets a connu un grand succès avec 54 exposants cette année.